

Covid-19 : état des services assurés par le Grand Narbonne à compter de mardi 15 décembre

Suite aux nouvelles mesures liées à l'allègement du confinement présentées par le Premier ministre, le Grand Narbonne précise l'état des services assurés, notamment au sein de ses équipements et services à compter du mardi 15 décembre et jusqu'à nouvel ordre, en ayant pour objectif le maintien du service public tout en luttant contre la propagation du virus :

ÉQUIPEMENTS

- **La Médiathèque du Grand Narbonne (04 68 43 40 40)** reste fermée pour le moment et rouvrira ses portes au public le 7 janvier 2021, si les mesures gouvernementales le permettent. Le service « Cliquez et collectez » est toujours actif aux conditions actuelles.
- **Le Conservatoire à rayonnement départemental (04 68 58 10 80)** pôles musique, théâtre et arts plastiques rouvrira le 7 janvier 2021 si les mesures gouvernementales le permettent. D'ici là, l'enseignement à distance est maintenu, ainsi que les cours donnés en présentiel uniquement aux élèves de 3^e cycle et Classes préparatoires à l'enseignement supérieur.
- **L'Espace de liberté (04 68 42 17 89)** : Le Grand Narbonne a profité de la fermeture au public de l'établissement pour entreprendre par anticipation des travaux d'entretien prévus en début d'année tels que la vidange du bassin olympique et des travaux d'étanchéité. L'Espace de liberté devrait rouvrir au public à compter du 20 janvier 2021. Les scolaires pourront être accueillis dès le 4 janvier.
- **La piscine communautaire de Fleury d'Aude (04 68 46 51 00)** reste fermée et devrait rouvrir pour les scolaires le 4 janvier 2021 et pour le grand public le 20 janvier 2021.
- **La vente de composteurs** est suspendue jusqu'au 20 janvier 2021.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DANS LES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

Les équipements suivants maintiennent un accueil téléphonique au moins jusqu'au 4 janvier 2021, en attendant leur réouverture au public. L'accueil physique est possible uniquement sur rendez-vous en cas de nécessité absolue.

- **L'Hôtel d'agglomération (04 68 58 14 58)**
- **La Maison des services au public du Grand Narbonne (04 68 65 39 55).**
 - **Le guichet Rénov'habitat** du Grand Narbonne n'assure plus de permanence physique. Il est joignable au 04 68 65 41 68.
 - **La Citiboutique** (située dans ce bâtiment) ferme ses portes. Un accueil téléphonique est maintenu. L'accueil physique est possible sur rendez-vous (04 68 90 18 18). La vente des abonnements peut s'effectuer sur www.citibus.fr
 - **Le Pimm's** reçoit le public uniquement sur rendez-vous (04 68 43 68 93).
- **IN'ESS (04 11 23 22 00)**. Les entreprises hébergées dans le bâtiment continuent leur activité. Les mises à disposition de salle pour des structures extérieures restent suspendues. Le Fablab et le restaurant d'In'ess restent fermés.
- **L'Espace Grand Narbonne Razimbaud (09 67 34 61 53)** maintient l'accueil téléphonique et l'accueil physique uniquement sur rendez-vous.
- **La Régie de l'eau du Grand Narbonne à Coursan (04 68 33 83 27)** maintient l'accueil téléphonique et l'accueil physique uniquement sur rendez-vous.

Par ailleurs, sur le terrain, l'ensemble des missions sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont assurées normalement.

SERVICES PUBLICS ASSURÉS NORMALEMENT :

- **Collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif).** Les collectes, le lavage et la maintenance des bacs sont assurés normalement.
- **Transports publics sur le réseau Citibus.** Toutes les lignes sont desservies aux horaires habituels. Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.
- **Les 18 déchèteries** du Grand Narbonne aux horaires habituels.

LES POMPES FUNÈBRES DU GRAND NARBONNE

Les Pompes funèbres du Grand Narbonne (04 68 42 88 77) assurent leurs missions avec certaines restrictions : limitation à 4 le nombre de personnes accédant à une chambre funéraire, l'accueil du funérarium est assuré lorsqu'un agent est présent, limitation de l'attente des familles à l'accueil des Pompes funèbres grâce à la prise de rendez-vous et en effectuant un maximum de démarches par téléphone, limitation à deux le nombre de membres de la famille reçus par les conseillers funéraires, limitation à 30 le nombre de personnes pouvant assister à des funérailles.